

Compte rendu du Conseil Municipal du 01 Juillet 2024

Présents : Sophie PHELIPEAU, Christopher STONHAM, Elodie PASQUET, Christian LE BARON, Nathalie METIVIER, Thomas LE BATARD, Arnaud SAINT-JAMES, Hector CUADRADO RICA, Elodie PASQUET, Isabelle CLAUDE RUSSO, Clément LESAGE.

Absents : Michaël RAULT a donné pouvoir à Sophie PHELIPEAU.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 03 Juin 2024

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 3 Juin 2024 : aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 3 Juin 2024.

Madame le Maire précise que le point numéro 2, la délibération relative à la demande de subvention au titre de l'APCR pour la réhabilitation de la salle polyvalente est enlevé de l'ordre du jour car tous les devis ne sont pas en notre possession.

2) Délibération relative à la convention entre la commune de Vieux et Voiries services

Sophie PHELIPEAU, Maire, expose aux membres du Conseil municipal :

VU la délibération du conseil communautaire n°2021/144 du 16 décembre 2021 décidant de proposer aux communes membres un groupement de commande global pour la période 2022-2025.

VU la délibération du conseil municipal n°2022-008 du 1^{er} février 2022 approuvant l'adhésion au groupement de commande de la communauté de communes.

Considérant que VOIRIES SERVICES a obtenu le marché auprès de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Considérant le besoin de balayage des voiries communales.

Sophie Phelipeau demande l'autorisation aux conseillers municipaux de signer la convention avec VOIRIES SERVICES en convenant ce qui suit :

VOIRIES SERVICES s'engage à exécuter pour le compte de la commune les travaux, ci-après détaillés 1 fois par mois pendant un an, à raison de 2 grands passages et de 5 petits passages sur les rues suivantes :

- Route d'Esquay
- Rue du 13 Juin 1944
- Rue Saint Laurent
- Balayage des voiries communales, bordées de caniveaux suivant les plans fournis par la commune,
- Petit passage au mois de Février, Juin, Aout, Octobre et Décembre
- Grand passage en Avril et Novembre

- Evacuation des déchets à notre charge
- Mise à disposition par la commune d'une borne à eau

Ce que comprend la prestation :

- Forfait 1h30 pour les petits passages
- Forfait 4 heures de balayage pour le grand passage d'Avril et Novembre
- Evacuation et traitement des déchets
- Trajet aller/retour

La commune de VIEUX s'engage à chaque passage un montant de :

295.00 € HT + 10% TVA = 324.50 € TTC pour le petit passage

595.00 € HT + 10% TVA = 654.50 € TTC pour le grand passage

Soit 3565.00 € HT +10% (TVA) = **3921.50 € TTC par an.**

Le Conseil municipal approuve, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention selon les conditions présentées.

Pour la communication auprès des administrés le passage se fera tous les premiers jeudis suivant le planning de passages. OK

3) Questions et Informations diverses

- ✓ Point sur le SIVOM, dépense non prévue au budget de 3460 euros de rappel de SDEC suite à l'augmentation de l'énergie. Nous devons également pour la commune avoir ce rappelle qui devrait être moins élevé.
- ✓ Terrain des Fourmy, mail envoyé au notaire pour faire un achat aux nouveaux acquéreurs au lieu de passer par la DIA. Dans l'attente du retour du notaire sur les conditions d'achat qui sont : 5 euros du mètre carré soit 2200€ car 440m², les frais de géomètre seront à la charge de la commune, l'aménagement du chemin ne sera pas fait dans la première année, la pose d'une clôture simple sera à la charge de la commune, les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Retour par mail ce jour de l'acceptation du notaire des acquéreurs. Dans l'attente d'un courrier officiel signé par les notaires.

- ✓ Nouveau prestataire de ramassage ordures ménagères et déchets jaune Derichbourg et à la place de Veolia à partir du 1er juillet. D'où le changement de jour de ramassage qui sera tous les mercredis, les semaines impaires le jaune et les semaines paires le noir. Du retard sur la livraison des bacs jaunes par la communauté de communes, nous serons livrés après Maltot, à priori 3 semaines de retard donc vers fin juillet.

- ✓ Monsieur Bizet, le locataire de l'appartement au-dessus de la mairie est parti, l'état des lieux s'est déroulé vendredi 28 juin à 14h30 par l'huissier. La recherche de locataires est confiée à l'agence notariale, comme nous l'avons fait en 2020. Ensuite, nous étudierons les dossiers afin de choisir notre futur locataire.
- ✓ Installation de la fibre à la salle polyvalente : des travaux sont nécessaires, un devis de 1029€60 a été accepté afin de dégager les fourreaux pour que la fibre puisse passer. Une fois il y aura internet à la salle polyvalente, les relevés de compteur se feront directement via l'ordinateur de la mairie.
- ✓ Le pot de départ en retraite de Dominique Obaton s'est déroulé le vendredi 28 juin en collaboration avec le SIVOM.
- ✓ Jennifer Formentin est arrivée aujourd'hui, lundi 1er juillet, Sophie Phelipeau, Maire de la commune, a refait le tour des bâtiments avec elle et revu le temps passé sur chaque bâtiment pour l'organisation du travail.
- ✓ Suite au dernier conseil syndical du SIVOM, Marie-France Bonnard (agent du SIVOM pour animer la médiathèque au niveau des enfants pour) ne s'entend pas du tout avec l'agent de Feuguerolles qui s'occupe de la médiathèque.

Malgré une médiation, ces deux agents ont un gros souci de relationnel, et il a été décidé que l'espace lecture animé par Marie-France serait installé à l'école mais que les instituteurs et institutrices pourront aller chercher des livres à la médiathèque de la commune de Feuguerolles régulièrement.

- ✓ Dates des prochains conseils municipaux :

Lundi 2 septembre 20h00

Lundi 7 octobre 20h00

Lundi 4 novembre 20h00

Lundi 2 décembre 20h00

Secrétaire de séance : Christian Le Baron

La séance est levée à 20h15